

CORNIER



PROCÉS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, le conseil municipal de la commune de Cornier, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel ROUX, Maire.

Date de convocation : 09/10/2025

Nombre de conseillers : municipaux	En exercice : 15	Présents : 12	Représentés : 2	Votants : 14
------------------------------------	------------------	---------------	-----------------	--------------

Présents : Laurent AEGERTER, Véronique BABITCH, Serge CONTAT, Annick DESTERNES, Stéphanie DUFOURNET, Anne-Marie JUNG, Anaïs LA PLACA, Brice METRAL, Mickaël PERROTIN, Michel ROUX, Jean-Marc SELLIER, Franca VIVIAND

Absents : Franck CORCELLE, Alexis DORANGE-PATORET, Christine BONDAZ

M. Franck CORCELLE a donné pouvoir à Mme Annick DESTERNES ;
Mme Christine BONDAZ a donné pourvoir à Mme Franca VIVIAND.

En amont de la séance, intervention de Mr Marvin MOREL TROTTET, Président de l'unité locale de la Croix-Rouge, ainsi que Mr Daniel SETIF, Référent Réponse aux Situations d'Exceptions.

-Point sur l'unité locale du secteur Pays Rochois : 170 bénévoles qui interviennent dans différents domaines (550 bénévoles en Haute-Savoie), à savoir l'aide alimentaire, l'inclusion numérique, la sécurité sur les manifestations, la formation externe et interne, les interventions dans les écoles (ainsi qu'une classe sécurité à Sainte -Marie), et la réponse à l'urgence.

-Rappel que la Croix Rouge a été créée justement pour gérer une situation d'urgence il y a 160 ans et qu'il s'agit depuis d'une association agréée de sécurité civile intégrée dans la réponse à l'urgence.

Dans ce cadre, Mr SETIF présente les moyens humains et logistiques pouvant être mis à disposition des communes en cas de situations exceptionnelles. La Haute-Savoie est classée en catégorie « risques élevés » et un plan d'urgence 74 recensant toutes les actions a été élaboré, en version numérique et en version papier.

La Croix-Rouge a conventionné avec divers acteurs du territoire, à savoir : la Préfecture, le SDIS, la gendarmerie, la SNCF, AREA, et ATMB. Ce maillage du territoire permet une réponse rapide et efficace, avec du matériel entreposé dans plusieurs sites du département, notamment 400 couchages disposés par lot de 50 dans plusieurs endroits.

Si 2 communes sont impactées : chaque maire gère, à partir de 3 communes, le préfet prend la direction des opérations. Si plusieurs sites sont touchés, un plan ARAMIS (actions régionales sur accidents multi-sites et interventions spécifiques) a été élaboré en complément du plan territorial d'urgence, pour faire face aux nouvelles menaces.

La Croix-Rouge peut intervenir également en amont, pour l'élaboration du Plan Communal de Secours et pour la réalisation d'exercices de mise en situation (d'abord des exercices théoriques sur table, puis des exercices in situ).

Mr SETIF informe l'assemblée qu'il y aura le 26/10 à partir de 11h15 à Sainte-Marie un exercice de grande envergure de niveau Départemental à savoir la simulation d'une prise en charge suite à une tempête et il propose aux élus qui le souhaiteraient de venir assister à cet exercice.

Mr MOREL TROTTET précise que la Croix Rouge refacture uniquement les coûts réels et ne fait pas de bénéfice sur ses interventions.

Monsieur le Maire remercie l'association pour cette présentation qui va permettre à la commune d'avancer sur cette problématique.

DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Brice METRAL a été élu secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 11/09/2025

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11/09/2025 est approuvé à l'unanimité.

3) COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le dernier conseil.

Décision n°28/2025 : Renouvellement du collecteur d'eaux pluviales route de Maréchon – mission de maîtrise d'œuvre

La proposition de mission de maîtrise d'œuvre, pour le projet de renouvellement du collecteur d'eaux pluviales route de Maréchon, présentée par le cabinet PROFILS ETUDES, chiffrée à la somme de 3 000 € H.T. €, est approuvée.

Décision n° 29/2025 : Sécurisation du hameau de Moussy – marquage phase de test

La proposition de l'entreprise HELIOS, pour la réalisation de marquage pour une phase de test routier, chiffrée à la somme de 17 003 € H.T. €, est approuvée.

Décision n°30/2025 : Installation d'un système de vidéoprotection – demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes

Une demande de subvention est présentée à la région Auvergne Rhône-Alpes pour le projet d'installation d'une première tranche d'un système de vidéoprotection, chiffrée à la somme de 35 068 € H.T. Le financement envisagé est le suivant :

Région (50%)	17 534 €
Fonds propres (50%)	17 534 €
Total (100%)	35 068 €

4) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Suite à la présentation faite par la Croix-Rouge en amont du Conseil, Mr le Maire insiste sur l'importance de finaliser le Plan Communal de Sauvegarde et de le mettre en pratique au travers d'exercices de mise en situation.

5) MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA GARDERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°29/2024 du 26/09/2024 approuvant le règlement de la garderie périscolaire. Il indique que des modifications doivent être apportées concernant les modalités d'inscription et présente un projet à l'assemblée. Actuellement les inscriptions et modifications de planning peuvent être faites à tout moment, ce qui est source d'erreur. Il propose d'ajouter au règlement que la prise en compte d'une inscription ne sera effective que si l'information est donnée 48h en amont et sous réserve d'un accusé de réception.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré :

I-APPROUVE les termes modifiés du règlement intérieur de la garderie périscolaire, tel qu'annexé à la présente ;

II-DIT que le règlement intérieur entrera en vigueur à compter de la publication de la présente délibération ;

III-CHARGE Monsieur le Maire de suivre cette affaire.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission communication :

Mme LA PLACA remercie les élus de lui faire part des articles qu'ils souhaiteraient faire paraître dans la prochaine brève (distribution en décembre). Mme DESTERNES souligne qu'il faut dorénavant commander 850 exemplaires.

Commission urbanisme :

-Point sur les différents dossiers par Mr Serge CONTAT.

-PC 07409024A002 : Le recours s'est soldé par un arrangement amiable entre les différentes parties en présence- signature d'une convention de servitude notariée entre le pétitionnaire et l'exploitant agricole.

-Mme DESTERNES a été consultée par de potentiels acheteurs d'une maison en vente située sur la parcelle 1320 en zone UB. Ils seraient intéressés pour faire 4 cabinets de kinésithérapie. Mr le Maire suggère de leur conseiller de venir se renseigner à la mairie pour voir si ce projet est réalisable (changement de destination, places de parking...).

SIVU espace nautique : point par Mr METRAL : la piscine est fermée depuis le 3 octobre. Le nouveau projet va bientôt être présenté au Comité syndical.

Commission voirie :

-la phase test à Moussy a été mise en place pour 6 mois. Mr CONTAT suggère de demander aux gens qui ont des remarques par rapport aux nouveaux aménagements d'envoyer un mail à la mairie afin de faire le point à la fin de la phase de test.

-contournement du Chef-Lieu : les travaux avancent bien.

-il convient d'attribuer une adresse aux gens qui habitent en limite Cornier/Eteaux : 1031 chemin de chez Burnier

Questions diverses :

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : les projets doivent être déposés avant le 17 novembre. 2 dossiers maximum peuvent être déposés par collectivité et doivent être priorisés. Seuls les projets suffisamment matures pour un démarrage des travaux ou acquisitions en 2026 seront financés. Dans les catégories d'opérations prioritaires en 2026 figure l'acquisition de bâtiments présentant un intérêt patrimonial ou historique. Mme DESTERNES souligne que l'acquisition de la Commanderie pourrait entrer dans ce cadre. Les documents officiels doivent être transmis par l'administrateur pour une vente qui pourrait intervenir assez rapidement.

Escales de la MJC : une rencontre a eu lieu avec Mme Céline DUNAND, référente des Escales à la MJC, et les associations de Cornier. Mme LA PLACA souligne que l'objectif est de créer du lien social autour d'évènements récurrents et d'autres plus occasionnels. Des rencontres sont prévues dans un 1^{er} temps à Cornier les mercredis de 14h30 à 17h, à la salle des fêtes, autour d'un café intergénérationnel. Toutes les associations peuvent proposer des animations. Mme LA PLACA suggère de faire un sondage via un QR code pour déterminer quelles sont les attentes de la population.

Jeux/ boucle nordique : Mme JUNG souligne avoir de nombreux retours positifs. Cependant des problèmes de déjection canines/ de crottins de cheval et de circulation en trottinette électrique sont soulignés.

Commerce : Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'épicerie est en liquidation judiciaire.

Soirée Octobre rose : Mme BABITCH souligne que la soirée s'est très bien passée et a réuni une centaine de personnes. 1435 € ont été récoltés grâce à la vente de gâteaux et aux dons, et l'association « un peu + pour Cornier » a arrondi à 1500 €. Cette somme sera versée à l'hôpital Lyon Bérard le 01/12.

Repas des aînés : le 16 novembre sur le thème savoyard. Mme VIVIAND demande aux élus intéressés de lui donner une réponse rapidement.

« Comme les pros » : possibilité de visiter la déchetterie et la station d'épuration dans le cadre de cette opération. Sur inscription.

Sapins de Noël : Mr PERROTIN demande si les sapins achetés par la mairie pourraient l'être auprès du Sou des écoles : à voir en fonction du prix, taille....

Frelons asiatiques : réunion prévue à la CCPR avec le syndicat d'apiculture 74 sur la question de la gestion de cette problématique.

Gratifieria : aura lieu à Cornier en juin 2026.

Vœux du Maire : 16 janvier 2026

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h00 et remercie les membres présents. La prochaine séance aura lieu le **27/11/2025 à 19h30**.

Mr Brice METRAL
Secrétaire de séance

M. MICHEL ROUX
Le Maire